

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DU *DISTRICT URBAIN LOCAL* DE LORETTE,
QUI A EU LIEU 9 h LE 6 NOVEMBRE 2007,
DANS LA SALLE DE LA MUNICIPALITÉ RURALE DE TACHE,
À LORETTE AU MANITOBA.**

MEMBRES PRÉSENTS :

- Le président Laramée
- Les membres du comité Gagnon et Graham
- Le conseiller Deschambault

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

- Daniel Poersch, le directeur général de l'administration
- Jeannette Laramée, assistante DGA

Le président Laramée a déclaré la réunion à l'ordre à 9h.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

305-2007 **Deschambault - Graham:** Il est résolu que l'ordre du jour de cette réunion soit adopté tel que modifié.
Approuvée.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2007

306-2007 **Deschambault - Graham :** Il est résolu que le procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2007 de la réunion informelle soit adopté tel que modifié.
Approuvée.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 OCTOBRE 2007

307-2007 **Graham - Deschambault :** Il est résolu que le procès-verbal de la réunion du 10 octobre de la réunion ordinaire soit adopté tel que modifié.
Approuvée.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 OCTOBRE 2007- RÉUNION
EXTRAORDINAIRE**

308-2007 **Deschambault - Graham :** Il est résolu que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 octobre de la réunion ordinaire soit adopté tel que modifié.

Approuvée.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 OCTOBRE 2007

309-2007 **Deschambault - Graham :** Il est résolu que le procès-verbal de la réunion du 30 octobre de la réunion ordinaire soit adopté tel que modifié.

Approuvée.

COMPTES DES COMMODITÉS

310-2007 **Deschambault — Laramée:** Il est résolu que le conseil soit demandé d'autoriser le paiement des comptes des commodités de Lorette suivants pour le mois de juin 2007 pour un total de **18 566,10\$**:

Approuvée.

COMPTES DU DUL

311-2007 **Graham - Deschambault:** Il est résolu que le conseil soit demandé d'autoriser le paiement des comptes du DUL suivants pour le mois de juin 2007 pour un total de **240 762,77\$**.

Approuvée.

INDEMNITÉS

312-2007 **Deschambault - Graham :** Il est résolu que le conseil soit demandé d'autoriser le paiement des indemnités aux membres du comité suivant pour le mois d'octobre 2007 :

Chantal Gagnon	850,00\$
Tim Graham	1 003,00\$
Carol Laramée	1 084,00\$

Approuvée.

ÉTAT FINANCIER – OCTOBRE 2007

313-2007 **Graham - Deschambault** : Qu'il soit résolu que l'état financier du 31 octobre 2007 pour le DUL et les travaux publics soit reconnu.

Approuvée.

RETIRER LA DEMANDE DE RE-ZONAGE

314-2007 **Graham - Deschambault** : Qu'il soit résolu que le comité accepte que la demande pour re-zonage des lots 3, 4, 5, 6, et 7 du bloc 1 plan 45574 de Lorette soit retiré.

Approuvée

UTILISATION CONDITIONNELLE N° C.U. N° 27-07 (1-1-14894 ET PT LR 53 PAROISSE DE LORETTE) ; 4944314 MANITOBA LTD. ; PETER THIESSEN

315-2007 **Deschambault - Graham**: Attendu que le comité du DUL de Lorette a fait une recommandation au Conseil d'approuver la demande d'utilisation conditionnelle N° 27-07 selon les conditions suivantes :

- que l'entrepreneur formule et soumet un plan de drainage au Comité pour leur approbation afin d'assurer que le drainage n'impacte pas négativement sur les régions environnantes ;
- que la clôture pour rendre privé soit complétée avant le début du développement au fond de la propriété ;
- que les réservoirs pour déchets appropriés soient en place avant, et pendant la construction au coût de l'entrepreneur ;

Approuvée

DEMANDE DE DÉROGATION N° C.O. N° 28-07 (1-1-14894 ET PT LR 53 PAROISSE DE LORETTE) ; 4944314 MANITOBA LTD. ; PETER THIESSEN

316-2007 **Deschambault - Graham**: Que le comité du DUL de Lorette fasse la recommandation au Conseil d'approuver la demande de dérogation N° 28-07.

Approuvée

DÉLÉGATION DU GÉRANT DES TRAVAUX PUBLICS

317-2007 Le gérant des travaux publics est venu discuter des éléments suivants :

- lumières de Noël
- dépôts de débris dans les égouts
- réserves publiques
- Chemin Station
- érosion de la lagune et décharge des extensions
- défauts des valves de la barrière de la lagune

- couper le gazon sur le site de la lagune

DÉLÉGATION - CDEM

318-2007 Jean A. Beaumont, Simone Neveux des représentants de L'AMBM et du CDEM et Léanne Boily une représentante de la CDC sont venus discuter de l'implantation du slogan C'est si bon du projet de marque et que présentement il a 20 000,00\$ pour Lorette pour implanter ce plan.

DÉLÉGATION DU GÉRANT DES TRAVAUX PUBLICS

319-2007 **Deschambault - Graham :** Qu'il soit résolu que le rapport du gérant des travaux publics pour le mois d'octobre soit accepté tel que reçu.

Approuvée.

PROJET DE RECONSTRUCTION DU CHEMIN STATION - RAPPORTS

320-2007 Le comité accepte les rapports soumis par Genivar Consultants décrivant le matériel pour le projet.

PROJET DE RECONSTRUCTION DU CHEMIN STATION – ÉBAUCHE N° 4 – PERFORMANCE TOTALE

321-2007 **Deschambault – Graham :** Qu'il soit résolu que le comité autorise l'ébauche n° 4 au coût de 16 511,25\$ + TPS qui représente le paiement final sauf la retenue de garantie.

Approuvée.

PROJET DE RECONSTRUCTION DU CHEMIN STATION – ÉBAUCHE N° 5 –

322-2007 **Graham - Deschambault:** Qu'il soit résolu que le comité autorise l'ébauche n° 4 au coût de 47 083,79 + TPS qui représente la retenue de garantie.

Approuvée.

DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT**324-2007****Laramee - Deschambault :**

Qu'il soit résolu que M. Tim Graham soit désigné le président du comité pour un an débutant le 4 décembre 2007 inclusivement la première réunion du mois de novembre 2008 ; et

Qu'il soit résolu que Mme. Chantal Gagnon soit désignée la présidente adjointe du comité pour un an débutant le 4 décembre 2007 inclusivement la première réunion du mois de novembre 2008 ; et

Qu'il soit résolu que M. Tardiff soit le conseiller désigné comme liaison pour un an débutant le 4 décembre 2007 inclusivement la première réunion du mois de novembre 2008.

Approuvée.**304 PLACE SAUVEUR****325-2007****Graham -Laramee:**

Attendu que la propriété connue comme lot 5 bloc 2 plan 13523 a connu des défis d'égouts ; et

Attendu que les investigations démontrent que le problème est dans le conducteur de la résidence à l'égout ; et

Attendu que ce problème est souvent survenu dans le passé et est un problème de pente ;

Qu'il soit résolu que la demande de remboursement pour les coûts soit refusé.

Approuvée.**RÉUNION RÉGULIÈRE DE FIN DU MOIS****326-2007****Deschambault - Graham:**

Qu'il soit résolu que la réunion régulière du DUL de Lorette du dernier mardi de chaque mois soit annulée.

Approuvée.**LEVÉE DE LA SÉANCE****327-2007****Laramee - Deschambault :**

réunion soit levée à 14 h 40.

Il est résolu que cette

Approuvée.

**Carol Laramee,
Président.**

**Daniel Poersch,
Directeur général de l'administration.**